

ACTUALITÉ GÉNÉRALE

Attention au moustique tigre !



Le Département de Seine et Marne est classé en niveau 1 du plan national anti-dissémination des virus du chikungunya, de la dengue et du zika.



Créé le : 6/07/2019 - Mis à jour le : 6/07/2019

Détails

Ce niveau signifie que le moustique tigre est implanté et actif. Cet insecte peut, dans certaines conditions très particulières, transmettre ces virus aux personnes. Une surveillance renforcée est donc mise en place jusqu'au 30 novembre 2019.

Chaque personne peut signaler sur le site www.signalement-moustique.fr la présence d'un moustique tigre.

LES BONS GESTES À ADOPTER

La meilleure façon de lutter contre le moustique tigre est de supprimer les lieux de ponte pour empêcher qu'il ne s'implante.

